

DEPLIANT D'INFORMATION 2011-2012

- Page 1 : Filière de formation.
- Pages 2-3-4 : Formations de la Ligue d'Auvergne.
- Feuilles centrales : Formulaires d'inscription.

RENSEIGNEMENT

Pascal GIRODET
CTF Formation
06 83 38 00 77
girodet.pk@orange.fr

TELECHARGEMENT

- Plaquette formation fédérale :
<http://www.ffkarate.fr>
- Infos formations Auvergne :
<http://www.ffkarate.fr/auvergne>

FILIERE DE FORMATION

	Conditions d'accès (pré-requis)	Inscription à la formation	Inscription à l'examen
Enseignement rémunéré	Diplôme d'Etat Supérieur DES-JEPS <input checked="" type="checkbox"/> Age minimum : 18 ans <input checked="" type="checkbox"/> Certificat de secourisme <input checked="" type="checkbox"/> « Attestation d'expérience d'encadrement en perfectionnement sportif ou en formation de cadres » délivrée par le DTN de la FFKDA <input checked="" type="checkbox"/> Niveau technique équivalent au 3 ^{ème} dan ou plus	Département national formation de la FFKDA	Département national formation de la FFKDA
	Diplôme d'Etat DE-JEPS <input checked="" type="checkbox"/> Age minimum : 18 ans <input checked="" type="checkbox"/> Certificat de secourisme <input checked="" type="checkbox"/> « Attestation de pratiquant » par le DTN de la FFKDA <input checked="" type="checkbox"/> Niveau technique équivalent au 2 ^{ème} dan ou plus	Département national formation de la FFKDA	Département national formation de la FFKDA
Enseignement rémunéré limité	CQP <input checked="" type="checkbox"/> Age minimum : 18 ans <input checked="" type="checkbox"/> Niveau technique minimum : C.N. 1 ^{er} Dan <input checked="" type="checkbox"/> Certificat de secourisme <input checked="" type="checkbox"/> Licence FFKDA de la saison en cours	Ecole Régionale des Cadres Formation allégée réservée aux titulaires du DIF : 50h	Ecole Régionale des Cadres
Enseignement bénévole	DIF <input checked="" type="checkbox"/> Age minimum : 18 ans <input checked="" type="checkbox"/> Niveau technique minimum : C.N. 1 ^{er} Dan <input checked="" type="checkbox"/> Certificat de secourisme <input checked="" type="checkbox"/> Licence FFKDA de la saison en cours	Ecole Régionale des Cadres DAF : Dispense de 14 h + 24 h	Ecole Régionale des Cadres
	DAF <input checked="" type="checkbox"/> Age minimum : 18 ans <input checked="" type="checkbox"/> Niveau technique minimum : C.N. 1 ^{er} Dan <input checked="" type="checkbox"/> Certificat de secourisme <input checked="" type="checkbox"/> Licence FFKDA de la saison en cours	Ecole Régionale des Cadres	Ecole Régionale des Cadres
	AFA <input checked="" type="checkbox"/> Age minimum : 14 ans <input checked="" type="checkbox"/> Niveau technique minimum : Ceinture marron	Ecole Régionale des Cadres	Ecole Régionale des Cadres

Information sur les possibilités d'aide financière

- La Ligue d'Auvergne aide déjà tous les stagiaires car le prix payé par les élèves ne correspond pas au coût réel de formation (la différence étant assumée par la Ligue).
- Les clubs peuvent rembourser des frais, dans la mesure de leurs possibilités. En étant agréées par le Ministère des Sports elles peuvent bénéficier de financements CNDS (demande à faire à la DDJS).
- L'Ecole des Cadres étant un organisme de formation déclaré, il est possible de suivre la préparation au CQP ou au BEES 1 dans le cadre des congés formation.

Préparation et validation de l'ATTESTATION DE FORMATION D'ASSISTANT (AFA)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- | | |
|---|--|
| • Licence FFKDA pour la saison en cours | • Posséder au moins 2 licences fédérales |
| • Etre au moins ceinture marron (1 ^{er} kyu) | • Age minimum : 14 ans |

FORMATION



STRUCTURE



CALENDRIER PREVISIONNEL



8h sur une journée Connaissances pédagogiques élémentaires	Ecole Régionale des Cadres	• Stage à ARTENIUM (Dojo Régional - Ceyrat) Samedi 21/01/12 (9h-12h30 et 14h00-18h30)
--	----------------------------	---

Attention : l'AFA n'est pas un diplôme d'enseignement autonome

Il permet de donner un statut à l'intérieur du club, notamment à des jeunes, qui veulent s'investir pour aider à l'encadrement. Mais en aucun cas un titulaire de l'AFA ne peut enseigner seul : la présence dans la salle d'un professeur titulaire d'un des diplômes d'enseignement autonome (DAF, DIF ou BEES) est obligatoire.

Inscription : voir formulaire ci-joint (date limite : 19/01/12)

Préparation et validation du DIPLOME D'ANIMATEUR FEDERAL (DAF)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- | | |
|---|---|
| • Licence FFKDA pour la saison en cours | • Diplôme de secourisme (PSC1, AFPS, BNS) |
| • Ceinture noire 1 ^{er} dan | • Age minimum : 18 ans |

FORMATION



STRUCTURE



CALENDRIER PREVISIONNEL



14h réparties en 2 UF sur un weekend • UF 1 : Pédagogie élémentaire • UF 2 : Connaissances élémentaires en réglementation	Ecole Régionale des Cadres	• Stage à ARTENIUM (Dojo Régional - Ceyrat) Samedi 28/01/12 (9h-12h30 et 14h00-17h30) et Dimanche 29/01/12 (9h-12h30 et 14h00-17h30)
Stage extérieur (24h de participation associative + 2 stages d'expert)	Départements et/ou Ligue et / ou Fédération	• Participation à l'encadrement, l'organisation ou l'arbitrage de compétitions sportives ou manifestations organisées par le Département ou la Ligue. • Participation aux stages d'experts fédéraux organisés par la Ligue ou la Fédération (il ne s'agit pas de stages privés).

Inscription : voir formulaire ci-joint (date limite : 26/01/12)

Préparation et validation du **DIPLOME D'INSTRUCTEUR FEDERAL (DIF)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Licence FFKDA pour la saison en cours
- Diplôme de secourisme (PSC1, AFPS, BNS)
- Ceinture noire 1er dan
- Age minimum : 18 ans

FORMATION



STRUCTURE



CALENDRIER PREVISIONNEL



<p>70h* de formation en Ecole des Cadres</p> <ul style="list-style-type: none"> • UF1=40h (DAF dispense de 10h) Pédagogie • UF2=20h (DAF dispense de 4h) Réglementation et institutions • UF3=10h Anatomie et physiologie 	<p>Ecole Régionale des Cadres</p> <p>2 jours (dispensé si DAF) + 6 jours + 2 jours = 10 jours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stage n°1/3 à ARTENIUM (Dojo Régional - Ceyrat) Samedi 04/02/12 à Dimanche 05/02/12 (9h-12h30 14h-17h30) <i>Les titulaires du DAF sont dispensés de ce stage</i> • Stage n°2/3 à ARTENIUM (Dojo Régional - Ceyrat) Lundi 20/02/12 à Samedi 25/02/12 (9h-12h30 14h-17h30) <i>2^{ème} semaine des vacances d'hiver = vacances universitaires.</i> • Stage n°3/3 à ARTENIUM (Dojo Régional - Ceyrat) Samedi 10/03/12 à Dimanche 11/03/12 (9h-12h30 14h-17h30)
<p>Stage extérieur (24h associatives + 2 stages d'expert)</p>	<p>Départements et/ou Ligue et / ou Fédé</p>	<p><i>Titulaires du DAF dispensés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'organisation de manifestations sportives • Participation aux stages d'experts FFKDA (pas de stages privés).
<p>Certificat de secourisme PSC1 (Nouvelle appellation) SAUF SI DEJA TITULAIRE (PSC1, AFPS, BNS)</p>	<p>Organisme habilité (Sécurité civile, Croix Rouge ...)</p>	<p>A voir avec l'organisme choisi : La seule obligation est que la formation et la validation du diplôme doivent avoir lieu avant le contrôle final du DIF.</p>

(*) Dispenses et allègements pour certaines UF : Pour certaines qualifications des dispenses et allègements existent (voir la brochure formation FFKDA) Il est obligatoire de fournir les justificatifs (diplômes et attestations).

Inscription : voir formulaire ci-joint (date limite : 02/02/12)

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Arts Martiaux – Option Karaté et Disciplines Associées

Le CQP en bref

Conditions de formation

- Pour une personne n'ayant droit à aucun allègement la formation CQP complète est de 165 h et coûte 1200 €*.
- Pour les titulaires du DIF FFKDA les allègements donnent accès à une formation CQP de 50 h au coût de 550 €*.
- ➔ Actuellement seule la formation de 50h réservée aux DIF peut être proposée par la Liques Régionales FFKDA

Conditions de certification

Les épreuves de certification sont distinctes du temps de formation, et une session de rattrapage doit être prévue.

Compétences

- Encadrement en autonomie jusqu'au premier niveau de compétition et au premier niveau de grade (CN 1^{er} dan)

Les conditions d'exercice et leurs limitations

- Suivi par un référent : le titulaire du CQP bénéficie du suivi pédagogique d'un référent agréé par la Confédération des Arts Martiaux** qui, pour le karaté et disciplines associées doit être titulaire d'un diplôme de niveau IV (BEES 1) ou supérieur.
- Limitation du nombre d'heures rémunérées : maximum de 300 h par an.
- Limitation du cadre d'intervention : Dans les structures de moins de 200 adhérents 4 séquences maximum par semaine ***, dans les structures de plus de 200 adhérents uniquement mes mercredis et les samedis. Sont exclus des possibilités d'exercice : le temps scolaire contraint et le secteur du tourisme.
- Certificat d'aptitude à l'exercice : il doit être validé tous les 5 ans (la validation est automatique si le titulaire a suivi des stages de formation continue et des stages d'experts fédéraux, sinon il devra suivre un stage spécifique sur un week-end).

(*) Montant statutaire défini au niveau national

(**) Structure réunissant les fédérations françaises délégataires pour les arts martiaux (Judo, Karaté, Aïkido, Taekwondo, Wushu)

(***) Une séquence peut correspondre à plusieurs cours si ils sont enchaînés (ex : enfants 17h-18h + ados 18h15-19h15 + adultes 19h30-21h00 = une séquence de 17h à 21h)

La formation CQP proposée par la Ligue d'Auvergne

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre titulaire du DIF FFKDA

• Licence FFKDA en cours • CN 1^{er} dan • Age minimum : 18 ans • Certificat de secourisme (PSC1, AFPS, BNS)

FORMATION



STRUCTURE



CALENDRIER PREVISIONNEL



50h* de formation en Ecole des Cadres <ul style="list-style-type: none">• UC1=30h « Concevoir un projet d'enseignement »• UC2 (DIF : allègement complet) « Mettre en œuvre un projet d'enseignement »• UF3=20h « Participer au fonctionnement de la structure »	Ecole Régionale des Cadres 6 jours (formation) + 1 jour (Certification) + 1 jour (Rattrapage : si nécessaire) = 11 à 12 jours	<ul style="list-style-type: none">• Formation (stage n°1/3) à ARTENIUM (Ceyrat) Lundi 16/04/12 à Samedi 21/04/12 (9h00-13h00 14h30-19h00) (Stage de 6 jours pendant la 1^{ère} semaine des vacances de Pâques)• Epreuves (stage n°2/3) à ARTENIUM (Ceyrat) Samedi 05/05/12 et Dimanche 06/05/12 (9h00-18h00)• Rattrapage (stage n°3/3 à ARTENIUM (Ceyrat) Samedi 12/05/12 (9h00-17h00)
--	---	---

(*) NE PAS CONFONDRE ALLEGEMENT ET DISPENSE

- Allègement : pour certaines parties le candidat n'est pas tenu de suivre les cours mais doit subir les évaluations correspondantes
- Dispense : pour certaines parties le candidat n'est tenu ni de suivre les cours ni de subir les évaluations correspondantes
- Pour le CQP il n'existe aucune dispense : les titulaires du DIF sont allégés de l'UC2, mais ils doivent subir les épreuves de certification de toutes les UC (UC1, UC2, UC3).

Inscription : voir formulaire ci-joint (date limite : 05/03/12)